



Collectivités, élaborer un plan d'actions à 5 ans pour le tissu commercial de votre territoire.

Objectifs :

- obtenir un état des lieux du tissu commercial et artisanal ;
- disposer d'une vision claire des besoins et attentes des commerçants/artisans et des consommateurs ;
- définir une stratégie concertée entre les élus et les commerçants/artisans ;
- garantir la cohérence intercommunale des actions sur le territoire.

Public :

Pays, communautés de communes.


Points analysés :


- analyse économique du territoire aboutissant à un état des lieux ;
- identification des besoins/ attentes des commerçants artisans et des ménages permettant de mettre en avant des axes de développement et des pistes d'actions ;
- définition d'une stratégie partagée pour la politique du commerce à 5 ans.

Points forts :

- mobilisation des acteurs économiques (élus, techniciens, commerçants/artisans, UCA) pour définir une stratégie partagée ;
- prise de décision éclairée et concertée ;
- plan de développement définissant les actions à mener pour la dynamisation du tissu commercial ;
- actions concrètes applicables rapidement.

INFORMATION

 3 à 5 mois

 Sur devis

Pôle Territoires et Filières

02 43 21 00 25

pole-territoires-filieres@lemans.cci.fr

CCI du Mans et de la Sarthe

1 bd René Levasseur

CS 91435 - 72002 LE MANS Cedex 1